

## **DEC161465DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine ;

**Vu** le projet d'accord-cadre de collaboration de recherche conclu entre Suez Environnement, l'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université Polytechnique de Bordeaux, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le CNRS ;

### **DECIDE :**

**Art.1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord-cadre de collaboration de recherche conclu entre Suez Environnement, l'Université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université Polytechnique de Bordeaux, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le CNRS.

**Art.2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 juin 2016



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90